

Communiqué de presse du 18 novembre 2020

Deuxième vague COVID: les leçons commencent à porter, prise en charge plus cohérente, essentiellement ambulatoire, par une première ligne mieux utilisée, avec une meilleure coordination ville hôpital.

La fédération nationale des CPTS constate que pour la deuxième vague COVID, la prise en charge ambulatoire des patients (qui était de 92% lors de la 1ère vague) est cette fois encouragée et soutenue par les pouvoirs publics.

- les acteurs ambulatoires sont concertés régulièrement par le ministre de la Santé, Olivier VERAN
- les outils (test antigénique, test PCR, recommandation sur l'utilisation de l'oxygène), les réglementations (coordination facilités des acteurs), les règles conventionnelles (facilitations des téléconsultations, du télésoin), les prises en charges (tiers payant total sur tous les actes concernant le COVID), les simplifications (pour l'ouverture d'un « centre éphémère » de prélèvement pour les tests COVID), les approvisionnements (dotations en masque, tests antigéniques), les appuis logistiques des élus locaux (prêt de salles communales), tout est fait par l'état, l'assurance maladie, les ARS, les Préfets et les collectivités pour soutenir les nombreuses initiatives des acteurs ambulatoires et faciliter la prise en charge de la population
- la coordination des acteurs est l'élément majeur d'une réponse de qualité : elle est fortement encouragée par la politique de développement des CPTS (600 projets et réalisations). Coordination en équipe pluri professionnelle sanitaire et médicosociale en ville, coordination ville – hôpital sur chaque territoire, coordination institutionnelle avec les ARS, les départements, les élus locaux : tout se déroule de façon plus fluide, **nous donnant le sentiment d'une première ligne reconnue et soutenue par tous !**

Quelles enseignements tirer de cette deuxième phase ?

- la proximité, organisée par les acteurs eux mêmes, fonctionne quand elle est soutenue, encouragée, financée
- la nette amélioration des prises en charge montre que les données scientifique validées sont le pilier de la réussite sanitaire : **ceux qui l'ont oublié devront rendre des comptes, comme pour le Médiateur.**
- La France fait fausse route en surchargeant l'hôpital de mission qui ne sont pas les siennes, ce qui en détourne les moyens. Un système de santé doit s'appuyer sur la prise en charge ambulatoire systématique en première ligne. Comme pour le COVID, les hôpitaux doivent se recentrer sur les situations complexes et graves
- pour cela la première ligne doit être soutenue, valorisée, équipée des moyens nécessaires

La Fédération nationale des CPTS appelle donc les pouvoirs publics, et l'assurance maladie à **formaliser au plus vite les modalités financières** qui doivent accompagner la **nouvelle mission « crise sanitaire »** que d'ors et déjà les CPTS remplissent. Ces actions ne peuvent pas comme cela a été trop souvent le cas lors de la première vague, être réalisées sans aucun soutien financier.

La discussion conventionnelle doit être poursuivie, mais **une mesure dérogatoire doit être mise en place pour financer immédiatement les CPTS en projet ou abouties qui mettent en place ces actions.**

La préparation et la réussite du **déconfinement** et la campagne de **vaccination en dépendent.**

PS : félicitations à Sophie SERGENT, membre du conseil d'administration de la FCPTS, nommée conseiller au cabinet d'Olivier VERAN en charge des professions de santé ambulatoires.

– Contacts FCPTS –

Claude LEICHER 06 25 20 01 88 - David GUILLET 06 80 30 51 75
Président : c.leicher@fcpts.org - Vice-président : davidguillet76@gmail.com

Sophie BAUER 06 11 07 82 75 - Pierre PELISSONNIER 03 80 76 66 86
Vice-présidente : docteur.s.bauer@gmail.com - Vice-président : pierre.pelissonnier@gmail.com

Jean Philippe BREGERE 06 27 30 24 16 - Rebeca MARTIN OSUNA 06 23 08 84 71
Trésorier : jphibregere@orange.fr - Secrétaire : r.martinosuna@orange.fr